Compte rendu de la première réunion d'information
Voyage Vercors 2016

Tous les renseignements sur les modalités du voyage, vous pouvez les retrouver sur le site Internet du voyage à l'adresse suivante :

http://www.gillesr-educ.fr/Actions-p%C3%A9dagogiques/Voyages-scolaires/Voyage-Vercors

PARTIE PEDAGOGIQUE

Les classes de 3A et de 3E sont concernées par le voyage. L'organisateur est M.Roumieux, il est accompagné par M. Bourget, professeur de SVT et Mme Castaneda, conseillère principale d'éducation. Un autre accompagnateur ou accompagnatrice viendra joindre ultérieurement notre encadrement.

1. Les objectifs du voyage

- **Un objectif pédagogique** : en liaison avec le programme d'histoire étudié en classe et avec l'intervention de témoins directs de la période au cours de l'année, permettre aux élèves de découvrir et réfléchir sur des lieux de mémoire de la Seconde Guerre mondiale. Le voyage comprend aussi des activités variées et ludiques afin de donner un équilibre au voyage.

- **Un objectif de découverte** en parcourant des espaces nouveaux.

- **Un objectif humain** : souder les élèves.

Proposer un voyage qui ait un sens tout en l'adaptant par sa variété aux adolescents afin qu'ils en gardent un souvenir à la fois instructif et agréable.

2. Le programme

Programme indicatif 4 jours 3 nuits

Le programme est susceptible d'être légèrement modifié en cours d'année.

Jour 1 Mardi 10 mai 2016 : Alès/Annecy

Matin : Départ à **8h** du collège Racine puis route jusqu'à Bregnier-Cordon(Ain).
Après-midi : visite de la maison d'Izieu **(13h30**), mémorial des enfants juifs exterminés puis petite marche jusqu'au monument commémoratif de la rafle d'Izieu à Bregnier-Cordon.
Installation dans l'auberge de jeunesse d'Annecy et promenade au bord du lac après le repas.
Nuit à l'auberge de jeunesse d'Annecy.

Jour 2 Mercredi 11 mai 2016 : Annecy et ses environs

Matin : visite des Gorges du Fier **(9h30)** .
Après-midi : sentier découverte du plateau des Glières, haut lieu de la Résistance (**14h**).
Soir : bowling
Nuit à l'auberge de jeunesse d'Annecy.

Jour 3 Jeudi 12 mai 2016 : Annecy/Lyon/Vassieux-en-Vercors

Matin : départ à **7h45**. Visite des cellules de la prison Montluc, lieu d'internement des enfants d'Izieu et de Jean Moulin **(10h30)** puis déjeuner sur la colline de Fourvière.
Après-midi : visite du Vieux- Lyon et de ses traboules puis route vers Vassieux-en-Vercors **(15h).**
Soir : détente sportive.
Nuit au centre d'hébergement de la Gélinotte à Vassieux-en-Vercors.

Jour 4 Vendredi 13 mai 2016 : Vassieux-en-Vercors/Alès

Matin : arrêt à la grotte de la Luire **(8h15)** puis à la Cour des fusillés à la Chapelle-en-Vercors **(9h).** Visite du mémorial de la Résistance en Vercors **(10h).** Arrêt à la Nécropole de la Résistance (**11h30**).
Après-midi : visite alternée de la grotte de la Draye blanche **(13h)**. Retour à Alès. Arrivée vers **19h**

3. Les dates du voyage

Le voyage se déroulera du **mardi 10 mai à 8h devant le collège au vendredi 13 mai 2016 à 19h toujours devant le collège.** Le trajet est d'environ 1 100 km. **Veillez à respecter les horaires de départ mais aussi de retour. En aucun cas, nous laisserons partir votre enfant seul lorsque nous serons de retour à Alès, nous attendrons que son responsable légal vienne le chercher.**

4. Les visites

- Les visites des musées se feront avec des questionnaires ou des fiches pédagogiques accessibles aux enfants ; ils devront les remplir soigneusement. Des commentaires rapides viseront à présenter les sites visités qui pourront être complétés par des DVD ou des CD audio. Les élèves devront être attentifs à ces moments-là.

  Sur le site du voyage remis à jour hebdomadairement, vous pourrez retrouver tous les renseignements sur les lieux visités.

- Il est possible de modifier le programme en fonction des circonstances.

PARTIE ORGANISATION

1. **Le prix**

Le prix est à ce jour fixé à **220,80 euros**, il a été établi sur **une base de 46 élèves**. Il comprend le **transport**, **le séjour** (hébergement plus la restauration sauf le déjeuner du premier jour, les élèves demi-pensionnaires auront leurs repas défalqués de la note de la cantine) et **les visites**.

Le voyage est organisé par mes propres soins et non par l'intermédiaire d'un voyagiste qui proposait un prix plus élevé par enfant.

Budget provisoire du Voyage

Le voyage est proposé aux deux classes de troisième de M. ROUMIEUX (3A et 3E). Le budget prévisionnel présenté tient compte des tarifs pratiqués pour l'année 2015. Il est basé sur la participation de 46 élèves. Le FSE du collège (foyer socio-éducatif) a accordé lors de l'exercice précédent 35 euros par élève. J'ai sollicité plusieurs associations de mémoire dont le Souvenir Français. Ces aides, en attente de confirmation, si elles sont octroyées, pourraient abaisser sensiblement le coût du voyage.

Professeur responsable : M. ROUMIEUX Gilles

Budget du voyage sur la base de 46 élèves inscrits

Professeur responsable : M.ROUMIEUX Gilles

Participation demandée aux familles : 220, 80 euros

Destination : Izieu, Haute-Savoie, Lyon et Vercors

Dates : du mardi 10 au vendredi 13 mai 2016
Accompagnateurs : 4

Objectifs : mémoire de la déportation et de la Résistance en France durant la Seconde Guerre mondiale

TRANSPORT

Entreprise CAR à Alès : **2477 euros**

CENTRES D'HEBERGEMENT ET DE RESTAURATION EN PENSION COMPLETE

Auberge de jeunesse d'Annecy (2 nuits)
2 gratuités

2 x 49 x 47,90 + 50 (adhésion)
4935,80 – 179,6 (2 accompagnateurs gratuits 89,80/jour)
4756, 20 euros

Centre d'hébergement de la Gélinotte à Vassieux-en-Vercors (1 nuit)
3 gratuités

48 x 42,30
2030,40 euros

TOTAL MONTANT HEBERGEMENT : 6786,60 euros

VISITES

Izieu

1. Visite de la maison des enfants d'Izieu : 46 x 2,50 = 115 euros

Haute-Savoie

1. Gorges du Fier : 46 x 2,70 = 124, 20 euros
2. Plateau des Glières (gratuit)
3. Bowling à Sevrier: 46 x 5 = 230 euros

Lyon

1. Mémorial prison de Montluc (gratuit)

2- Tickets funiculaire (5 carnets de 10. Carnet = 14 euros) : 70 euros

Vercors

1. Grotte de la Luire (gratuit)
2. Cour des fusillés (gratuit)
3. Mémorial de la Résistance en Vercors : 46 x 2,70 = 124,20 euros
4. Grotte de la Draye blanche : 46 x 5 = 230 euros

TOTAL DES VISITES : 893, 40 euros

MONTANT DU VOYAGE : 10157 euros 220,80 euros par élève

Prix brut qui ne tient pas compte des habituelles subventions versées (FSE du collège, associations de mémoire…)

2. Le règlement du voyage

- **L'engagement est définitif sauf cas de force majeure**. Nous payons des arrhes et comme les défections arrivent tardivement, une partie de la somme est perdue.

- **En 2 fois, un règlement de 70 euros le jour de la première réunion plus et le solde à remettre lors de la deuxième réunion en avril 2016**.
Les chèques doivent être libellés à **l'ordre de l'agent comptable du lycée Jean-Baptiste DUMAS d'Alès**. Si vous désirez être débité plus tard, veuillez l'indiquer au dos du chèque au crayon gris (pour les enfants dont les parents sont divorcés, n'oubliez pas d'indiquer aussi le nom de votre enfant au dos du chèque). L'argent est versé au gestionnaire qui règle les différents acomptes aux centres d'hébergement. Le versement en espèces n'est pas accepté sauf pour des cas exceptionnels.

- Un élève ne part pas si la totalité du prix du voyage n'a pas été réglée (le cas d'élèves dont la situation financière des parents est précaire est à prendre en considération).

3. Les différentes aides que nous devrions recevoir

- **Les associations de mémoire (Souvenir Français, CADIR, UDAC).**

- **Le FSE du collège**.

- Certains élèves dont les familles sont en très grande difficulté financière peuvent bénéficier du **Fonds social collégien**.

- **Certaines entreprises** subventionnent les voyages des enfants de leurs employés, une attestation d'inscription au voyage est nécessaire, si vous me la demandez je vous la remettrai dûment remplie.

4. Les assurances

Les enfants inscrits au voyage bénéficient de plusieurs assurances.

- L'assurance souscrite en début d'année. Le talon doit être obligatoirement remis au professeur principal de la classe.
- L'assurance du transporteur.
- L'assurance du collège qui contient une assurance rapatriement.

5. La santé

- Une trousse préparée par l'infirmière sera en notre possession.
- En notre possession, une fiche santé avec tous les renseignements médicaux. Ainsi les élèves qui suivent un traitement particulier nous sont connus. Cette fiche donne l'autorisation de procéder à une intervention chirurgicale si nécessaire.
- Pour ceux qui ont un traitement particulier à suivre, ceux qui sont sujets aux maux de transport, de ventre, de tête mais plus généralement pour tous les élèves, nous vous conseillons de consulter votre médecin afin qu'il prescrive des médicaments luttant contre ces différents maux (les élèves auront leur ordonnance avec eux). Nous ne sommes pas autorisés à distribuer des médicaments.
- Il est évident que si votre enfant est malade, nous vous préviendrons immédiatement par téléphone et nous ferons intervenir le médecin (nous réglerons la visite, vous la rembourserez à notre arrivée au collège) ; si c'est plus grave, il sera rapatrié.

6. Le transport

- **En car de tourisme** avec un seul chauffeur.
- Le car est équipé d'un lecteur CD et d'une TV avec lecteur DVD.
- Le trajet est d'environ 1 100 km. Des pauses sont prévues toutes les deux heures.
- Les élèves peuvent utiliser leur baladeur afin d'écouter leur musique préférée.

7. L’hébergement

- En auberge de jeunesse à Annecy et en centre d’hébergement à Vassieux-en-Vercors. Un état des lieux au départ et à la sortie est pratiqué.

- Des chambrées de 3 à 6 avec douche à l’intérieur et WC au palier à Annecy ; sanitaires à l’intérieur des chambres à Vassieux-en-Vercors et WC au palier. Les groupes se constitueront par affinités et ne seront pas mixtes. Si des problèmes intervenaient à l’intérieur des groupes, nous procéderions à leur séparation.
  La répartition dans les chambres se fera avant notre départ afin de limiter notre temps d’attente à l’arrivée dans l’auberge de jeunesse et le centre d’hébergement.

- Les draps et couvertures sont fournis. Les élèves doivent faire leur lit. Le jour du départ, ils portent leurs draps sales à l’endroit requis, plient leurs draps et les rangent là où ils les ont pris. N’oubliez pas une serviette de bains et les affaires de toilette.

L’AUBERGE DE JEUNESSE D’ANNECY

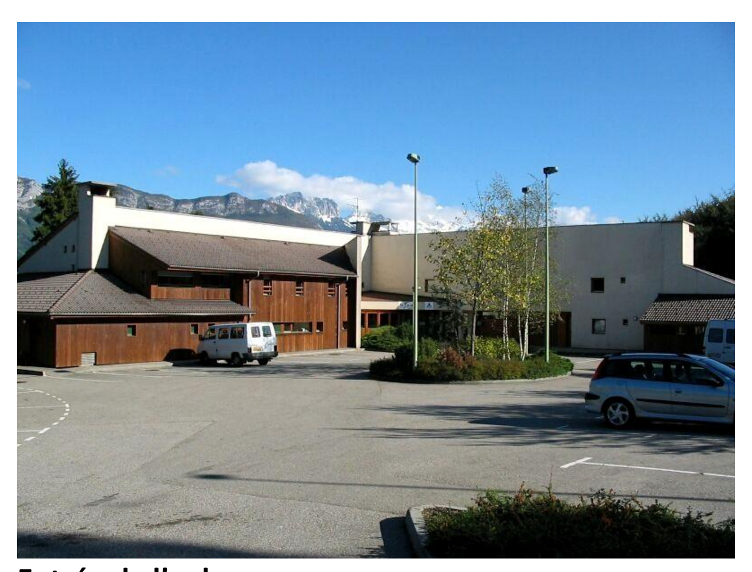
Séjour :
En pension complète du mardi 10 mai au soir au jeudi 12 mai 2016 au matin.

Situation :
Elle est située sur les hauteurs d’Annecy ce qui est idéal pour apprécier la ville.
Le bâtiment offre un panorama sur les massifs montagneux et le lac ; en bordure de forêt, il est à l’abri des nuisances sonores.

Descriptif :
Les 117 lits sont répartis en chambres collectives de 4 et 5.
Les chambres sont équipées de douche, lavabo et casier individuel mis à disposition sur demande ; elles bénéficient d’une très belle vue sur le lac ou les montagnes.
Les draps seront fournis à l’arrivée.

Restauration :
Hormis le petit déjeuner en formule self-service, l’équipe de cuisine prépare les pique-niques pour le déjeuner mais surtout des menus variés et goûteux pour le dîner.
Les repas sont pris dans la salle à manger.

Après le repas :
Le bar dispose de nombreux jeux tels que le billard, le tennis de table…
Si vous préférez vous détendre devant la TV, une salle télé est à votre disposition, une terrasse ensoleillée peut aussi vous permettre de profiter du paysage.



Entrée de l’auberge

LE CENTRE D'HEBERGEMENT DE LA GELINOTTE A VASSIEUX-EN-VERCORS

Séjour :
En pension complète du jeudi 12 mai au soir au vendredi 13 mai 2016 au matin.

Situation :
Le centre d'hébergement est situé dans le village de Vassieux-en-Vercors (280 habitants) au cœur du parc naturel du Vercors à 1050 mètres d'altitude.
Il est installé sur une propriété de 1,5 ha et a été entièrement rénové.

Descriptif:
Le centre dispose de chambres de 1 à 6 lits avec une douche et des sanitaires.
Les draps seront fournis à l'arrivée.

Restauration:
Le petit déjeuner et le déjeuner préparés par le personnel du centre seront pris chauds dans une grande salle à manger.
Le pique-nique froid sera emporté le matin et consommé au déjeuner.

Après le repas :
Une salle TV équipée d'un magnétoscope et d'un lecteur DVD est mise à votre disposition.
Un vaste terrain permet de s'adonner à différentes activités sportives.



Vue arrière du centre d'hébergement de la Gélinotte

8. La restauration

Dans les centres d'hébergement, le plat est déposé en bout de table, les élèves se servent puis doivent empiler les assiettes, regrouper leurs couverts en bout de table à la fin du repas, parfois il faut débarrasser.
Le petit déjeuner et le dîner sont chauds, le déjeuner est constitué d'un panier repas froid pris sur la route ou dans un endroit convenu, une autre boisson que de l'eau est payante.

9. Tenue et comportement

- Respect du bus (propreté, on ne mange et on ne boit pas dans le bus, on ne colle pas les chewing-gums dans les cendriers) et du chauffeur.

- Respect des hébergements et des lieux (les dégradations seront payées par les familles), nous faisons l'état des lieux à l'entrée et à la sortie ; la politesse est exigée envers les personnels.

- Interdiction de fumer (détecteur de fumée) et de boire de l'alcool. A partir d'une certaine heure (22h30/23h), nous demandons le silence dans les chambres. En cas de problème grave, nous vous demanderons de venir chercher votre enfant.

- Silencieux dans les lieux de mémoire (ne pas crier).

- La sécurité : jamais les élèves ne se retrouveront seuls sans surveillance mais un accident reste toujours possible malgré notre vigilance.

- Respect du règlement intérieur du collège s'applique à une sortie.

- **Les élèves inscrits qui se seront particulièrement mal comportés durant l'année scolaire (punitions, observations et exclusions) ne partiront pas en voyage, leurs familles ne seront pas remboursées.**

10. Les vêtements à emporter

- Des vêtements assez chauds mais aussi légers (zone d'altitude), affaires de sport/détente.
- Un K-Way et un petit parapluie.
- Deux paires de chaussures de marche ou de sport.
- Affaires de toilette (serviette de bain plus un rouleau de papier toilette)
- Divers : un argent de poche raisonnable, le portable (les élèves doivent l'éteindre lors des visites mais vous pouvez joindre votre enfant le reste du temps), un appareil photo jetable.

11. <u>Le relais téléphonique</u>

Le service d'information téléphonique « 5 sur 5 séjour » sera utilisé. Je laisserai tous les jours un message sur une boite vocale à laquelle vous aurez accès en composant un numéro Parents qui vous donnera la marche à suivre pour consulter les messages. Lors de la deuxième réunion d'information, je vous remettrai le mode d'emploi. Lors de notre retour, lorsque nous serons à Bollène, je laisserai un message sur la boite vocale pour confirmer et préciser l'heure précise de notre arrivée à Alès. Pour rassurer tout le monde, votre enfant pourra aussi vous prévenir avec son propre téléphone portable et le prêter à ceux qui n'en ont pas ou bien ils pourront utiliser le mien. Je vous communiquerai mon propre numéro en cas de problème.

<u>LES ÉCHÉANCES</u>

Le dossier d'inscription distribué doit être rempli et remis à M. Roumieux avant le 6 novembre 2015. Les différentes fiches doivent être signées par le représentant légal, par les deux parents lorsqu'ils sont séparés..

Une autre réunion d'information est prévue en **<u>avril 2016</u>** à laquelle je vous convie et vous recommande d'assister (une lettre d'information vous sera adressée au préalable).

Des mails d'information seront adressés pour faire le point sur l'évolution du budget.

<u>Le point sera fait sur le programme et les horaires, le budget définitif et le solde à régler, les horaires de départ et d'arrivée, une liste détaillée d'affaires à emporter et mes coordonnées précises pour me joindre si votre enfant venait à être malade au moment de partir.</u>

<u>Un livret complet de présentation du voyage</u> avec carte du trajet, programme, participants, commentaire des visites avec photos des sites afin que les élèves puissent déjà avoir une idée précise de ce qu'ils vont découvrir est déjà disponible sur le site du voyage.

http://www.gillesr-educ.fr/Actions-p%C3%A9dagogiques/Voyages-scolaires/Voyage-Vercors

Nous pourrons aussi prévoir de se rencontrer après le voyage lors **<u>d'un pot convivial organisé au collège</u>**.